

Emmanuel Shadary Ramazani candidat de la "Kabilie"

Quinze candidats

Ils sont actuellement quinze sur la grille de départ pour ces présidentielles congolaises du 23 décembre prochain. Outre les poids lourds comme Bemba, Tshisekedi, Kamerhe, on retrouve deux anciens Premiers ministres : Adolphe Muzito, issu et exclu du Palu (Parti lumumbiste unifié) qui siège dans la majorité. L'autre ancien Premier ministre s'appelle Samy Badibanga, rentré dans l'histoire comme le premier Premier ministre congolais de nationalité belge...

Sur le gong ! La famille présidentielle congolaise a éprouvé bien des difficultés à s'entendre sur le nom du successeur de Joseph Kabila, président hors mandat depuis décembre 2016.

C'est ce mercredi 8 août que se clôturait le dépôt des candidatures pour les présidentielles à Kinshasa. Une quinzaine de candidatures sont désormais en attente de validation pour pouvoir prétendre à la course à la magistrature suprême. Parmi ces noms : Jean-Pierre Bemba, Félix Tshisekedi, Vital Kamerhe, Martin Fayulu, Adolphe Muzito, Tryphon Kin Kiey Mulumba ou encore Emmanuel Shadary Ramazani, présenté, ce mercredi sur le coup de 15 heures, comme le candidat de la majorité présidentielle.

Un candidat issu du sérail de la Kabilie. Emmanuel Shadary Ramazani a fait irruption sur la scène poli-

tique nationale en 2016 en intégrant l'éphémère gouvernement de Samy Badibanga, transfuge de l'UDPS, le parti de l'opposition d'Etienne Tshisekedi, qui a trahi les siens pour apporter un semblant d'ouverture à une majorité présidentielle rattrapée alors par la fin de mandat constitutionnelle. Shadary entre par la grande porte et décroche le poste de vice-Premier et de ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Un poste particulièrement sensible. C'est sous son ministère qu'éclateront, notamment, les conflits meurtriers du Kasai. Des centaines de morts, quarante-deux fosses communes, des dizaines de milliers de Congolais jetés sur les chemins de l'exil et une vive tension avec les voisins angolais et zambien qui voient d'un très mauvais œil débarquer des milliers de Congolais à leurs frontières. C'est aussi à cette période que seront assassinés au Kasai deux experts des Nations unies qui enquê-

taient sur les origines et les vrais responsables de ces exactions dans ces provinces. Un double meurtre que le pouvoir en place tentera de mettre sur le dos des Kamwina Nsapu, milice régionale brandie comme une menace nationale par un pouvoir central à la recherche de boucs émissaires.

Sanctions internationales

Le 29 mai 2017, l'Union européenne prend une série de sanctions contre huit proches du régime accusés d'être responsables des violences mais aussi des atteintes aux droits et libertés en République démocratique du Congo.

Emmanuel Shadary Ramazani est l'un d'eux. L'UE le sanctionne, comme les sept autres, pour avoir "contribué, en les planifiant, dirigeant ou commettant, à des actes constituant de graves violations des droits de l'homme".

Shadary abandonnera son portefeuille ministériel en février dernier. Il sera remplacé au Conseil des ministres par l'ancien ambassadeur de la RDC en Belgique, Henry Mova. Quelques jours plus tard, Shadary devient le secrétaire général permanent de la nouvelle mouture du PPRD, le parti créé pour et par Joseph Kabila à la veille de la première élection présidentielle de 2016.

A ce poste, Shadary aura un œil sur le parti et l'autre sur l'organisation des troupes en vue des échéances électorales annoncées pour décembre prochain. Shadary est un des faucons du régime Kabila qui ont dû se résigner, contraints par la pression internationale, à ne pas porter jusqu'au bout la candidature du "rais" pour un troisième mandat inconstitutionnel qu'ils voulaient imposer à travers une Cour constitutionnelle complètement à leurs ordres.

Pressions internationales

Car jusqu'au dernier jour - et certains laissent entendre qu'une candidature de Kabila n'est pas complètement enterrée - le président hors mandat a été tenté par l'aventure. Kabila n'a jamais dit qu'il ne se représenterait pas, se contentant de marteler qu'il respecterait la Constitution (qui interdit plus de deux mandats consécutifs) qu'il a promulguée en 2006 et qu'il a échoué, face à la mobilisation populaire, à modifier en janvier 2015.

La communauté internationale a dû jouer sur tout l'arsenal des menaces pour lui faire comprendre qu'il était dans son intérêt de ne pas se lancer dans une aventure sans lendemain. Les Etats-Unis, ainsi, ont multiplié les mises en garde ces derniers jours, laissant entendre qu'une liste de sanctions économiques était prête, qui le frapperait lui et sa famille.

Kabila devrait donc abandonner le pouvoir après dix-sept années et un bilan catastrophique. Le jeune homme mal équilibré est arrivé à la tête de l'Etat après l'as-

- Joseph Kabila ne devrait pas se représenter pour un troisième mandat
- Son dauphin est l'ancien ministre de l'Intérieur Emmanuel Shadary.
- Un ministre épinglé par des sanctions européennes.

sassinat de son père en janvier 2001 s'est mué en dictateur d'une des pires kleptocraties du nouveau millénaire.

La candidature d'Emmanuel Shadary Ramazani a le don de faire descendre de quelques crans la tension dans un pays au bord de la crise de nerfs. Mais le chemin qui mène aux élections législatives, provinciales et présidentielle du 23 décembre est loin d'être complètement dégagé. La non-participation de Joseph Kabila est l'élément le plus symbolique mais de nombreux obstacles sont encore présents comme l'utilisation de la "machine à voter", un fichier électoral corrompu (avec des doutes pesant sur plus de 7 millions d'électeurs) et le non-respect général, par le pouvoir, de l'accord de la Saint-Sylvestre arraché en décembre 2016 par les évêques congolais. Un texte qui prévoit notamment la libération des prisonniers d'opinion, une élection démocratique et inclusive, incluant le retour de Moïse Katumbi, le principal opposant à Joseph Kabila.

Le président sud-africain à Kinshasa vendredi

Moïse Katumbi, ancien gouverneur du Katanga, est pour l'instant exclu de la course à la présidence, les autorités lui ayant interdit de rentrer au pays pour déposer sa candidature. Une situation qui envenime les tensions dans le Sud-Est du pays et qui ne calme pas les appréhensions de la communauté internationale.

Pour empêcher un candidat de se présenter, le pouvoir a renié sa Constitution, s'est assis sur l'accord de la Saint-Sylvestre et s'est moqué des conclusions de la Cour des droits de l'homme des Nations unies.

Les pays de la région appellent les autorités congolaises à tout faire pour que le scrutin de décembre prochain soit irréprochable afin que le prochain président et son gouvernement puissent se consacrer à la relance du pays.

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, devrait se rendre ce vendredi à Kinshasa pour s'entretenir avec le président Kabila. Il arrivera de Zambie où il se sera entretenu avec son homologue M. Lungu.

Depuis le début de cette année, les chefs d'Etat de la région ont haussé le ton à l'égard de Kinshasa vu comme un danger de déstabilisation pour toute l'Afrique subsaharienne. Paul Kagame, le président rwandais, qui préside cette année l'Union africaine, comme son homologue angolais Joao Lourenço, ont multiplié les déplacements diplomatiques pour aborder la question congolaise. Le départ de Joseph Kabila n'est qu'un début de réponse à leurs inquiétudes. L'utilisation de la machine à voter, pas inscrite dans la Constitution, demeure un des grands points d'achoppement. Les opposants ont répété qu'ils n'iraient pas aux élections avec cette machine, tandis que certains évoquent déjà l'invalidation de la candidature de Jean-Pierre Bemba suite à sa condamnation à la CPI pour subornation de témoins. Une autre source d'insécurité en perspective.

Hubert Leclercq

ÉDITO Par Hubert Leclercq

Kabila a évité le chaos... pour l'instant

Joseph Kabila ne l'a pas fait ! Il n'a pas osé déposer sa candidature pour un troisième mandat anticonstitutionnel, synonyme de chaos en République démocratique du Congo et dans toute la région. En désignant un dauphin, il a évité le pire. Mais en optant pour Emmanuel Shadary Ramazani, il n'a pas non plus choisi la voie de la sagesse. Shadary, ancien ministre de l'Intérieur, fait l'objet de sanctions par l'Union européenne pour son zèle excessif, sa propension à recourir à la violence et sa capacité à nuire à la démocratie. Pas vraiment le portrait du gendre idéal, surtout pas celui du candidat idéal. Mais Kabila n'avait pas l'embarras du choix. Matamore dans sa dernière sortie devant le Congrès congolais, le 17 juillet dernier, Kabila qui s'était autorisé à singer Mobutu, à envoyer des messages persifleurs à la communauté internationale, avait, loin des spotlights, été mis en garde par tous ses voisins ou ses principaux partenaires africains. Il avait vu comment ses copains, le Zimbabwéen Robert Mugabe, et le Sud-Africain Jacob Zuma, ont été balayés comme des fétus de paille. De quoi le faire réfléchir. Mieux valait ne pas insister et se choisir un fidèle qui connaît tous les rouages du clan et qui satisfait les faucons de son régime. Emmanuel Shadary était dès lors tout désigné malgré sa mise au ban par l'Union européenne. Peut-être même grâce à ces sanctions. Kabila peut ainsi envoyer un nouveau défi à la communauté internationale. Un petit jeu dangereux qu'affectionne ce président arrivé aux affaires par hasard en 2001 après l'assassinat de son père. Dix-sept ans après ce parachutage fortuit, l'homme devenu immensément riche en se servant sans vergogne dans les caisses de l'Etat espère peut-être tirer sa révérence sans être inquiété. Pour atteindre cet objectif, il doit parvenir à mener son pays vers des élections libres, démocratiques et inclusives. Son parcours d'obstacles ne fait que commencer, il reste 150 jours avant le passage par les urnes avec une majorité qui doit digérer le choix du dauphin.